



Rueil-Malmaison, le 3 février 2025

147 avenue Paul Doumer
92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 51 06 78
Fax : 01 47 77 05 71
experts@barrere-dufau.fr

SCP FRICAUDET LARROUMET SALOMONI

22 rue Pasteur

92 300 LEVALLOIS-PERRET

À l'attention de **AVOVENTES**

Référence : F25026686
Dossier : 24U113

BORDEREAU D'ENVOI

	Document joint	Reste à vous faire parvenir
Certificat d'urbanisme d'information	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de zonage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat d'alignement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de numérotage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de non-péril, hygiène,...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de carrières	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat "parasitaire"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extrait cadastral "modèle 1"	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plans de situation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plans parcellaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Note d'honoraires n° F25026686	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



SARL au capital de 150 000 €, inscrite à l'Ordre des Géomètres Experts sous le n° 1997 B2-00008
SIRET : 381 128 016 00072 APE : 7112A n° TVA : F R 52 3811 28016





MAIRIE
ASNIÈRES-SUR-SEINE

NOTE DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

Délivrée par la ville d'Asnières-sur-Seine

DEMANDE

Adresse : 14 RUE GEORGES GUYNEMER
Références cadastrales : 92004 O 113
Surface : 261 m²

ZONAGE

Le terrain est soumis au(x) disposition(s) d'urbanisme et zonage(s) suivant(s) du PLU : UA

Ces dispositions sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la commune : [PLU d'Asnières-sur-Seine](#)

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le terrain est concerné par un droit de préemption urbain renforcé

Selon les cas, avant la mutation du terrain ou des bâtiments, le propriétaire devra faire une déclaration d'intention d'aliéner auprès du bénéficiaire du droit de préemption, la commune reste guichet unique pour la réception des déclarations d'intention d'aliéner. Elle comportera l'indication du prix et les conditions de la vente projetée. SANCTION : nullité de la vente en cas d'absence de déclaration.

SERVITUDES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Le terrain est concerné par une servitude T5 : zone de dégagement des aérodromes 260m NGF

Le territoire de la commune d'Asnières-sur-Seine n'est pas concerné par une servitude de carrières.

PLAN D'ALIGNEMENT COMMUNAL

L'alignement est conservé

OPÉRATIONS ET AUTRES SERVITUDES APPLICABLES AU TERRAIN

TAXES ET PARTICIPATIONS

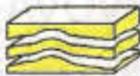
Taxe d'aménagement :

taux communal de : **20,00%**
taux départemental de : **2,30%**
taux régional de : **1%**

Redevance d'archéologie préventive (lorsque des fouilles sont prescrites en application de l'article 2 de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive) : **0,4%**

Participation au financement de l'assainissement collectif

Fait à Asnières-sur-Seine, le 19 décembre 2024



Renseignements sur les anciennes carrières et la dissolution du gypse antéludien

Date de la demande : 19/12/2024 Références : 1198958

Renseignement fournis selon le plan joint

Code postal : 9 2 6 0 0 Sect. Cadast. : 0 Parcelle : 0 1 1 3

Adresse : 14 RUE GEORGES GUYNEMER
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Adresse complémentaire :

Parcelles complémentaires :

Votre référence : 24U113

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Code Civil).

Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'Environnement

Les renseignements concernant la présence, la position, la nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavages abandonnés sont communiqués dans l'état actuel des connaissances acquises par l'inspection générale des carrières et sous réserve de vérification par tous les moyens appropriés

1° Possibilité de dissolution du gypse antéludien :

Possibilité de dissolution du gypse antéludien - Seine-Saint-Denis par arrêtés préfectoraux du 21 mars 1986 et 18 avril 1995 (PPR) ⁽¹⁾

2° Par rapport aux zones de carrières connues :

en dehors en zone de carrière ⁽¹⁾ possibilité de remblais dus à d'anciennes sablières, glaisières, ou à du nivellement ⁽¹⁾

3° Particularités du sous-sol :

	T	Pa	Pr		T	Pa	Pr
ancienne carrière de calcaire grossier souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne carrière de gypse souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de calcaire grossier à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne carrière de gypse à ciel ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne carrière de craie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne sablière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ancienne glaisière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

T : en totalité, Pa : en partie, Pr : à proximité

4° Nature des travaux réalisés pour la stabilité du bâti faisant partie de la propriété :

	Pa		Pa
<input type="checkbox"/> Aucun (ou non communiqués à l'IGC)		<input type="checkbox"/> Consolidations souterraines en carrière par piliers	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fondations superficielles armées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Consolidations souterraines par injection	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fondations profondes prenant appui sur le sol de la Carrière <input type="checkbox"/> à ciel ouvert <input type="checkbox"/> souterraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Remblaiement de la carrière	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/>

Pa : en partie

⁽¹⁾ Pour ces propriétés, il peut être prescrit des travaux de reconnaissance ou de confortement du sous-sol et/ou de fondations dans le cas d'une demande d'autorisation de bâtir

Direction générale des finances publiques

Cellule d'assistance technique du SPDC

du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h00

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfiip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 19/12/2024

validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : BARRERE DUFAU GEOMETRES EXPERTS

SF2416351929

DESIGNATION DES PROPRIETES											
Département : 092				Commune : 004				ASNIERES-SUR-SEINE			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle				
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance	
O	0113			14 RUE GEORGES GUYNEMER	0ha02a61ca						
O	0113	001	3	38/1000							
O	0113	001	29	1/1000							
O	0113	001	56	5/1000							

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30



ASNIERES-SUR-SEINE

14 rue Georges Guynemer



PLAN DE SITUATION

Echelle : 1/4000^{ème}



Référence cadastrale : Section O, parcelle n°113

Contenance cadastrale : 261 m²

Propriétaire : AVOENTES

Nota : Document établi à partir d'un extrait du plan cadastral

N° de dossier : 24U113

BUREAU PRINCIPAL

4 rue de Béarn
93210 La Courneuve
Tél : 01 49 02 47 80
Fax : 01 49 02 47 81
avoentes@orange.fr

BUREAU SECONDAIRE

157 avenue Paul Deschamps
93500 La Courneuve
Tél : 01 47 53 06 30
Fax : 01 47 53 05 71
expert@avoentes.com

BUREAU SECONDAIRE

83 avenue du Maréchal Lattre
93000 Nanterre
Tél : 01 47 23 53 32
Fax : 01 47 73 05 71
expert@avoentes.com

SAIF - Association de 10 000 €
inscrits à l'Ordre des Géomètres-Experts
sous le n° 1791 - 83 00 000
SIRET : 501 426 916 000 23
Code APE : 680 - 23 22 A
N° TVA : FR15 5011 20710

